

NEWS

Bi-mensuel
Date : 15 janvier 1986



ISSN 0771-9388
Editeur responsable : Jerzy Milewski
No : 60

BOGDAN BORUSEWICZ, dirigeant de NSZZ "Solidarność" dans la clandestinité depuis l'instauration de la loi martiale le 13 décembre 1981, a été arrêté le 9 ou 10 janvier à Gdansk. Borusewicz avait remplacé Bogdan Lis comme représentant de la région de Gdansk à la Commission Provisoire de Coordination (TKK) qui avec le président Lech Walesa forme la direction nationale du syndicat en Pologne.

Selon sa soeur Roza Borusewicz, le militant a été pris lors d'un coup de filet de la police dans une imprimerie clandestine située dans un appartement privé. Elle a également déclaré que les colis de nourriture et de vêtements envoyés à son frère ne lui sont pas remis. Un avocat de la défense a annoncé qu'au moins cinq autres personnes ont été arrêtées avec lui; leurs noms ne sont cependant pas encore connus.

Le 14 janvier, lors d'une conférence de presse aux correspondants étrangers, Jerzy Urban, porte-parole du gouvernement, a déclaré que Borusewicz était accusé d'activités syndicales illégales et de tentatives de troubler l'ordre public; ces deux charges peuvent entraîner 3 ans de prison. Etant donné que Urban a refusé d'expliquer pourquoi Borusewicz n'est pas accusé des mêmes charges que Tadeusz Jedynek, membre de la TKK arrêté le 17 juin dernier et accusé de trahison, sa déclaration à la presse n'exclut pas la possibilité de charges postérieures plus lourdes.

Né en 1949 dans le nord-est de la Pologne, Bogdan Borusewicz a étudié l'histoire à l'Université Catholique de Lublin. Au terme de sa licence en 1970, il s'est installé à Radom pour organiser l'aide aux ouvriers réprimés de cette ville et de Ursus. En 1976, il a rejoint le Comité de Défense des Ouvriers (KOR), comme seul représentant de la région de la Côte Baltique. En 1978, il fut un des organisateurs du Comité Fondateur des Syndicats Libres en Pologne. Borusewicz fut également éditeur des revues syndicales indépendantes "Robotnik" (l'Ouvrier) et "Robotnik Wybrzeza" (l'Ouvrier du Littoral). Pendant cette période, ses activités ont été à plusieurs reprises interrompues par des gardes à vue et des perquisitions ainsi que par deux détentions préventives.

A la mi-août 1980, il a installé une imprimerie aux Chantiers Navals Lénine à Gdansk et a participé à la formulation des 21 revendications des ouvriers qui ont débouché sur les Accords d'Août. Borusewicz était membre du Comité Interentreprise de Grève (MKZ) du Chantier Naval. Le 2 novembre 1980, il a rejoint le Comité Fondateur Interentreprise (MKZ) de NSZZ "Solidarność" qui remplaça le MKZ après la signature des Accords et qui fut l'organe de coordination de tous les Comités Régionaux d'Entreprises de NSZZ "Solidarność".

--*-*-*

LE JUGEMENT EN APPEL de W. Frasyński, B. Lis et A. Michnik, les trois dirigeants de NSZZ "Solidarność" emprisonnés depuis le début de 1984, était prévu pour les 14 et 15 janvier 1986. Les autorités l'ont postposé. En effet, le congrès des intellectuels pour la Paix doit se tenir à Varsovie au même moment. Et le pouvoir ne tient pas à ce que ce procès provoque une discussion ou des critiques durant le congrès où seront représentés 50 pays du monde entier. Les trois accusés ont, d'ailleurs, fait part de leurs critiques à l'égard de ceux qui, par leur présence au congrès, apportent leur caution morale au régime. L'avocat de la défense, Jacek Taylor, a déclaré qu'il a été averti par la Cour suprême de la postposition du procès et que celle-ci était due à une plainte de la Défense, selon laquelle il était très difficile de voir les accusés et préparer leur défense. Me Taylor a confirmé le fait qu'il n'avait pu voir Frasyński depuis novembre et qu'il n'avait pu rencontrer Michnik que sous certaines restrictions. Il a, cependant, nié avoir fait la demande formelle de postposition du procès.

KRYSTYNA FRASYŃKIUK, l'épouse du dirigeant de "Solidarność" en attente de son procès a déclaré aux correspondants étrangers qu'elle n'était plus autorisée à rendre visite à son mari, ni à lui envoyer des colis parce qu'il avait refusé de se soumettre à une fouille corporelle après sa dernière visite. Elle a ajouté qu'elle se trouvait séparée de son mari par une vitre et ne pouvait lui parler qu'au moyen d'un micro branché à des hauts-parleurs. Ce qui rendait vexatoire la visite corporelle après la visite, que Frasyński interrompit, d'ailleurs, après 15 minutes protestant contre les restrictions du droit visite.

LE 23ème CONGRES des Services Publics Internationaux s'est tenu à Caracas du 25 au 29 novembre et a adopté une résolution sur la Pologne. La motion est très proche de celle adoptée par la Confédération des Syndicats Européens en mai dernier. La motion des SPI réaffirme que "Solidarność" continue à exister et que le syndicat est toujours actif malgré la répression continue des autorités polonaises.

4° P. 12007

LA CENTRALE UNIFIEE des travailleurs brésiliens a adopté une motion de soutien à NSZZ "Solidarność" durant sa réunion plénière à San Bernardo, du 12 au 15 décembre. La CUT revendique la libération immédiate des syndicalistes emprisonnés, la réintégration dans leurs fonctions des professeurs licenciés et le retour au droit des travailleurs polonais d'organiser des syndicats indépendants.

RADIO "Solidarność" a émis une série d'émissions à travers toute la Pologne pendant la semaine du Prisonnier, du 3 au 10 novembre. Le 10, l'émission dura dix minutes à Swidnik et Lublin. Le 9 et le 10, les téléspectateurs de Varsovie, Legionowo, Pruszkow et Wolonin virent apparaître les mots "libérez les prisonniers politiques" sur leurs écrans, ainsi que le signal " allumez vos radios" Ils purent donc écouter une émission de Radio " Solidarność". De plus, une émission spéciale avait été transmise, le 7 novembre, pour les prisonniers politiques de la prison Rakowiecka.

PLUS DE 10.000 signatures au bas d'une pétition ont déjà été récoltées dans les pays de l'Ouest. Cette pétition, qui demande la libération immédiate des prisonniers politiques en Pologne, a été envoyée aux Nations Unies.

CONDAMNATIONS pour activités syndicales et indépendantes

Gdansk

- Andrzej Michalowski, membre de la Commission Régionale de Coordination (RKK) de NSZZ "Solidarność" de Gdansk a été arrêté le 30 septembre. Michalowski avait été un des leaders de la grève de décembre 81 au port de Gdansk. Il est passé ensuite à la clandestinité jusqu'à son arrestation en 1982. Condamné à 5 ans de prison, Michalowski a profité d'une libération temporaire pour retourner dans la clandestinité. Il a rejoint la RKK durant l'été 84. Il est détenu, en arrestation préventive, à la prison de la rue Kurkowa à Gdansk et n'a pas été autorisé à rencontrer son avocat. On lui a proposé l'émigration en échange d'une apparition à la TV et d'une déclaration écrite dénonçant son engagement dans "Solidarność", proposition qu'il a refusée en dépit du fait que son épouse et son fils aient quitté la Pologne en été dernier pour la Norvège.

- Antoni Grabarczyk, ancien travailleur du Port de Gdansk et militant de "Solidarność", a été arrêté une semaine après l'emprisonnement de Michalowski. Condamné en 1982 à sept ans de prison (réduits ensuite à 4,5 ans), Grabarczyk fut libéré lors de l'amnistie de 1984 et a tenté en vain de retrouver son emploi au port. Le 7 octobre, jour de son arrestation, il a entamé une grève de la faim.

- Jerzy Antonowicz a été jugé le 9 novembre à Gdansk selon une procédure sommaire et condamné à 6 mois de prison. Il avait été arrêté la veille en possession de publications indépendantes.

Lubin

- Le tribunal du district de Lubin a, le 13 octobre, condamné Robert Zybala à 9 mois de prison et Piotr Trzesniewski à 6 mois pour distribution de tracts anti-élections.

Lutowiska

- Wlenczyslaw Nowicki, militant du Comité de Résistance des Agriculteurs Individuels de NSZZ "Solidarność", a été arrêté le 11 octobre à Lutowiska (à l'extrême sud-est de la Pologne) pour distribution de tracts anti-élections. C'est la troisième arrestation de Nowacki depuis son internement en 1982 et son arrestation antérieure en décembre 83. En raison d'une maladie du système digestif, Nowacki doit suivre un traitement diététique spécial. Incapable de digérer la plupart des aliments distribués dans la prison, il a été contraint d'entamer une grève de la faim. En 1982 et ensuite en 1983/84, Nowacki avait déjà fait la grève pendant 40 jours avant d'être libéré.

Olsztyn

- Slawomir Sokolowski et Czeslaw Zukowski, travailleurs à la filiale de Bartoszyce (dans la province de Olsztyn) de l'Usine de Pompes de Varsovie, a été arrêté au début septembre, soupçonné d'impression de tracts anti-élections.

Poznan

- Le 10 novembre, le tribunal provincial de Poznan a condamné les ingénieurs Grzegorz Ganowicz et Jan Skowronski à 5 mois de prison et l'étudiante en histoire de l'art Maria Golab à 15 mois de prison avec sursis. Ils étaient accusés de distribution de la revue indépendante "Obserwator Wielkopolski", dont le contenu n'avait bien évidemment pas été approuvé par la censure.

- Krzysztof Cieslinski et Barbara Dubicka, jugés pour les mêmes accusations que ci-dessus, ont vu le 13 novembre leur affaire conditionnellement postposée par le tribunal régional de Poznan. Ils ont cependant été condamnés à respectivement 20 et 15 mille zlotys d'amende.

Varsovie

- Jacek Malicki, étudiant de doctorat à l'Université de Varsovie, a été condamné à 1,5 an de prison avec sursis et à une amende substantielle par le tribunal du district le 15 novembre pour publication indépendante de livres historiques. Le tribunal a pris en compte l'année et demi de détention de Malicki avant le jugement contre paiement d'une amende (un jour vaut habituellement 1.000 zlotys).

- Maria Drewniak, Grzegorz Czerwinski et Wojciech Dobrzynski, arrêtés le 16 novembre soupçonnés de distribution de publications indépendantes, ont été condamnés le 18 novembre selon la procédure sommaire à 1,5 an de prison chacun et à une amende commune de 200 mille zlotys.

Wroclaw

- Janusz Ksprzyszak a été condamné à un an de prison avec sursis par un tribunal administratif pour distribution de publications indépendantes.

ARRESTATIONS pour activités syndicales et indépendantesElblag

- Edmund Krasowski, employé à la librairie provinciale, a été arrêté le 29 octobre et aussitôt emmené, menottes aux poings et sous la menace d'une arme, à la prison Barczewo d'où, lui a-t-on dit, il ne sortirait pas vivant. Krasowski est accusé de "tentative de troubler l'ordre public" (code pénal, article 282a, para. 1) en dépit de l'absence de preuves. Cette accusation est uniquement basée sur la déclaration de Krasowski imprimée dans la presse indépendante où il décrivait le traitement brutal que la police lui avait infligé lors de deux détentions antérieures. Krasowski a commencé une grève de la faim depuis son arrestation, malgré des complications cardiaques et nerveuses.

- Joanna Stasiak, employée d'un centre culturel, a été arrêtée le 29 octobre suivant l'article 282a para. 1 du code pénal; de même que Alina Szaran, employée de l'hôpital provincial, arrêtée le 6 novembre.

Olsztyn

- Le docteur Grzegorz Kraucz, médecin à l'hôpital des travailleurs du rail, et Zbigniew Lewandowski, ouvrier des chemins de fer à Barczewo, ont été arrêtés le 12 septembre.

- Boguslaw Owoc, instituteur, a été placé pour trois mois en détention préventive; il est soupçonné de réimpression du "Tygodnik Mazowski".

Podkowa Lesna

- Jan Borowiec, mathématicien, a été arrêté le 6 novembre pour possession d'une offset non utilisée dans son garage.

Rzeszow

- Jacenty Franczyk, camionneur, a été placé en détention préventive pour trois mois pour avoir arraché des affiches électorales.

Slupsk

- Des agents de la police ont mené une série de perquisitions et d'arrestations dans la ville côtière de Slupsk le 28 octobre. Jozef Grzadzieski et Jacek Golinski ont été arrêtés, soupçonnés de collaboration avec la Commission Régionale de Coordination de NSZZ "Solidarność" et de publication d'un journal régional indépendant.

Wroclaw

- Mieczyslaw Lewandowski, ouvrier sidérurgiste, a été arrêté le 12 septembre; Jerzy Filal (Filak ?), travailleur à la coopérative Elektron, a été arrêté le 10 octobre. Andrzej Krzyzanski, employé dans un hôpi-

tal, a été arrêté le 12 octobre à Konino, près de Wroclaw.

Wyszkow

- La police a retenu 36 personnes pendant 48 heures dans la ville de Wyszkow, au nord-est de Varsovie, du 13 au 14 novembre. Krzysztof Siejak, un technicien en construction de 35 ans, a été placé en détention préventive pour trois mois.

Zamosc

- Peu avant les élections, la région de Zamosc, au nord-est de la Pologne, a connu une vague d'arrestations. A Zamosc, Irena Kusyk, Mieczyslaw Barton, Jerzy Polanski, Marek Redka (lycéen), Krzysztof Korona (étudiant) et Ryszard Wladyga ont été placés en détention préventive pour trois mois. Le docteur Wieslaw Lipka, médecin du village de Komarow, a été arrêté alors qu'il examinait un patient. Krystyna Rekas, infirmière, Zygmunt Kuryjak, agriculteur à Jozefin, Bogdan Chmiela et Marian Rozenpolski, agriculteurs à Ornatowice et Zbigniew Filipek de Nowosiolki ont également été placés en détention préventive de trois mois. Marek Kamieniak, artisan au village de Bilgoraj, a été détenu du 9 octobre au 17 novembre à la place de son beau-frère Jan Sroka que la police n'a pu arrêter.

LES AUTORITES ont prévu dix minutes pour statuer sur les cas de Guido Zlatkes, Jacek Czaputowicz, Jaroslaw Dubiel et Jaroslaw Nakielski, des membres du mouvement "Liberté et Paix". Ils ont été jugés pour avoir renvoyé leur livret militaire au ministère de la Défense nationale en protestation contre l'emprisonnement de Marek Adamkiewicz, un objecteur de conscience, qui avait été accusé de violer l'article 224 du code pénal sur le devoir de défendre la RPP. La défense affirme qu'ils n'ont pas détruit leur livret et qu'ils sont d'accord de le reprendre après la libération de Adamkiewicz. Interrompant les arguments de la défense avec des phrases telles que: "Si vous voulez protester, jeunes gens, faites-le à la maison!", "Ne me racontez pas d'histoires!", le juge Antoni Gawel condamna chaque accusé à une amende de 50.000 zlotys ou 50 jours d'emprisonnement.

Des membres de "Liberté et paix" de Wroclaw, accusés du même délit, ont été condamnés à la même amende. Tomasz Wacko a été condamné le 26 novembre, Leszek Budrewicz et Pawel Jackow le 29.

LES SERGENTS-CHEFS Jan Rzad et Hieronim Idkowiak ont été condamnés à 1,5 et 1 an de prison respectivement par le tribunal militaire de Wroclaw le 27 octobre; de même que Henryk Grabias, employé civil de l'armée, condamné lui à 2 ans. Ils ont été condamnés pour avoir questionné et polémique, sur base d'informations provenant de publications indépendantes, avec leur instructeur lors de cours politiques pour sous-officiers.

DES POLICIERS ont investi un appartement de Zabrze (Silésie) le 27 septembre, où environ 20 personnes assistaient à la projection du film interdit

"l'Interrogatoire". La plupart des spectateurs ont été détenus au commissariat de police pendant 48 heures et condamnés à la mi-octobre à des amendes de 25 à 45 mille zlotys pour "participation à une réunion illégale de projection de films sans visa de diffusion".

A REGION AQUITAINE du syndicat français CFTD a signé un accord de coopération et d'assistance avec le conseil régional provisoire de NSZZ "Solidarność" de Wielkopolska (région du centre-ouest de la Pologne). Les syndicalistes français se sont engagés à fournir l'assistance organisationnelle et matérielle aux structures clandestines de "Solidarność" à la région de Poznań et Gorzów Wielkopolski.

UNE INTERVIEW de Jerzy Milewski, directeur du bureau de coordination à l'étranger de NSZZ "Solidarność" est parue dans l'édition du 21 novembre du "Tygodnik Mazowsze", l'hebdomadaire clandestin le plus largement diffusé en Pologne.

LA PURGE dans la communauté académique de novembre dernier (voir NEWS 59) porte la marque évidente d'une vendetta personnelle du ministre de l'Enseignement supérieur, Benon Miskiewicz, qui a reçu le pouvoir de décider qui terminera ou non son mandat. Les coups les plus durs ont été portés contre l'université Adam Mickiewicz de Poznan, son alma mater où le conseil académique a voté, il y a un an, une motion déclarant le professeur Benon Miskiewicz persona non grata à l'université. C'est ainsi que le recteur et tout le conseil académique ont été démis de leurs fonctions le 26 novembre, à une exception près, notable il est vrai: le doyen de la faculté de droit, un membre du parti communiste qui a été autorisé à rester en place. Le ministre avertit les membres du conseil académique qu'ils restaient quand même professeurs à l'université. Mais quand il a demandé au recteur, le professeur Kaczmarek, de signifier leur démission aux membres du Conseil, celui-ci a refusé.

En 1765, Stanislaw Konarski reçut une médaille à son effigie au verso de laquelle était gravée la devise: "Sapere auso", "J'ose être un sage". Cent ans plus tard, le curateur tsariste de Varsovie, Alexandre Apoutchine, reçut lui aussi une médaille semblable avec la malédiction suivante: "Que son nom soit maudit pour l'éternité! Honte éternelle à lui pour son oeuvre au royaume de Pologne!"

La communauté académique polonaise a offert, en raison de son oeuvre, au ministre Benon Miskiewicz une médaille à son effigie avec la devise: "Vilem fieri auso" c'est-à-dire "J'ose devenir vil".

UNE FONDATION "Solidarność" a été créée au Etats-Unis le 19 novembre 1985. Son conseil d'administration comprend de nombreux politiciens et des membres de l'émigration polonaise. La fondation a été créée pour diffuser des informations sur "Solidarność" et augmenter l'aide au syndicat en Pologne en aidant ses

représentants à l'Ouest, pour maintenir les contacts entre les militants syndicaux et des droits de l'Homme en Pologne et en Occident par des échanges, des séminaires, etc...; la fondation publiera aussi des livres et des documents concernant "Solidarność" et organisera les archives de "Solidarność". La fondation récoltera de l'argent provenant de dons de personnes et d'institutions ainsi que de bourses. Mais ce sera le syndicat en Pologne qui décidera de la destination des fonds récoltés.

NSZZ "SOLIDARNOSC" à Lubin

Depuis la construction en 1960 d'une mine de cuivre et d'une fonderie, la petite ville de Lubin, proche de la frontière de la RDA, a connu une explosion démographique. La population est passée de quelques milliers d'habitants à plus de 80.000, dont plus de la moitié sont employés dans l'industrie du cuivre. Toute la région de Lubin, qui est devenue le coeur du bassin du cuivre, a subi une urbanisation en catastrophe et de nombreux habitants de la périphérie ont dû s'installer en ville quand ils ont été expropriés de leurs terres qui furent utilisées pour le stockage des déchets.

Le salaire de base d'un mineur est de 18.000 zlotys par mois, mais il peut atteindre 40.000 en travaillant les weekends avec des primes allant jusqu'à 300%. Les samedis sont souvent obligatoires, mais les dimanches sont volontaires. Les travailleurs sont poussés à faire des heures supplémentaires, même si le travail est dangereux et très fatigant. La promesse de subsides pour l'achat de maisons et les contrats pour 5 ou 10 ans lient les travailleurs à Lubin. Quant aux profits réels de la Mine de Cuivre, les ouvriers n'en voient pas la couleur. Pourtant, la majeure partie de la production est exportée en Allemagne de l'Ouest et est payée en devises fortes. Ensuite, la Pologne réimporte de la RFA des produits finis qui lui coûtent beaucoup plus cher. De plus, les diverses branches du Combinat sont interdépendantes, c'est ainsi que les branches qui font des bénéfices doivent subsidier celles qui font des pertes.

Un conseil d'autogestion avait été créé en 1980 sous l'égide de "Solidarność" pour rectifier la situation et rendre chaque branche plus indépendante et plus rentable en coupant les liens financiers, en supprimant les postes qui faisaient office de doublons et en liquidant toute une série de postes administratifs inutiles. Bien que l'imposition de l'état de guerre en 81 empêcha la réalisation des plans de restructuration de "Solidarność", elle ne réduisit pas les activités du syndicat au sein des travailleurs de la Mine. La grève qui suivit le 13 décembre à Lubin fut une des plus longues du pays. Les cotisations à NSZZ "Solidarność" sont récoltées, presque ouvertement sur le terrain de la Mine. Aujourd'hui encore, quatre ans après l'imposition de l'état de guerre, on compte près de 30% des travailleurs de Lubin qui paient leurs cotisations au syndicat. Les tracts et les affiches du syndicat continuent à être imprimés et distribués.

Le 31 août 1982, les forces de l'ordre tuèrent plusieurs participants à une manifestation pacifique commémorant les accords de Gdansk. Ensuite, les répressions furent suivies d'un radoucissement apparent des autorités qui tentèrent de calmer les travailleurs en leur allouant des petits lopins de terre à cultiver, dans l'espoir que le jardinage détournerait les ouvriers de leurs activités syndicales et politiques. De même, le pouvoir mit en vente dans les magasins des biens de consommation qui sont accessibles uniquement aux porteurs d'une carte "G" spéciale, délivrée aux seuls ouvriers qui font des heures supplémentaires et qui travaillent les dimanches. Autre façon de manier la carotte et le bâton.

On peut sentir la présence du syndicat surtout par les périodiques clandestins qui sont publiés par les organes syndicaux: divers titres circulent parmi les travailleurs et parmi ceux-ci "Zaglebie Miedziowe", "Le bassin du cuivre" et "Zadlo Robola", "Le dard de l'ouvrier". De nombreux travailleurs paient des abonnements de 200 zlotys par mois pour obtenir leur presse clandestine. Cet argent est réinvesti dans les librairies et maisons d'éditions indépendantes pour les travailleurs, et qui offrent souvent plusieurs centaines de titres à leurs "clients".

Une commission exécutive inter-entreprise a été créée pour coordonner les activités du syndicat dans le Combinat. Une des premières tâches de la commission a été de trouver de l'argent pour payer les amendes des militants condamnés pour des activités que les autorités décrètent illégales. Comme ces deux mineurs qui furent condamnés à payer des amendes de 35.000 et 40.000 zlotys pour avoir déposé des couronnes de fleurs sur les tombes des morts de 1982.

Le mouvement régional d'enseignement parallèle est très bien implanté, surtout parmi les jeunes. On organise des discussions et des séminaires indépendants. Les sujets abordés sont nombreux mais touchent souvent à l'histoire récente de la Pologne. Une question qui revient le plus souvent: "Comment la Pologne s'est-elle retrouvée dans le bloc soviétique sous la domination des communistes?"

Récemment introduite la vidéo est une nouvelle forme d'information et de communication échappant à la censure. C'est ainsi que la commission a organisé des séances de vidéo présentant le film interdit de Bugajski "L'interrogatoire" et le reportage clandestin intitulé "Chronique de la loi martiale". Les travailleurs de Lubin veulent également réaliser un reportage sur les événements de Lubin en 1982.

Le 13 octobre, la commission a organisé le contrôle du boycott des élections et l'a estimé à 55% des votants. La plupart des votants ont été des femmes parce que les salaires au Combinat sont les plus élevés de la région et que le fait de voter était une façon de garantir leur emploi. Quant aux mineurs et aux ouvriers de la fonderie, ils furent très peu impressionnés par les menaces de la direction: la plupart d'entre eux boycottèrent les élections.

RAPPORT SUR LES CONSEILS OUVRIERS AUTOGESTIONNAIRES

La société polonaise de sociologie a publié un rapport intitulé Les conseils autogestionnaires dans l'économie polonaise, 1981 - 1985. Ce travail étudie leur rôle dans les entreprises, leur influence sur l'économie et les restrictions législatives qui, petit à petit, ont bloqué leur maniabilité d'organes représentant les travailleurs.

Les conseils fonctionnent dans 6.400 entreprises sur les 7.340 qui sont habilitées à organiser des conseils autogestionnaires. Si les travailleurs considèrent les conseils autogestionnaires comme un moyen d'influer sur les décisions de la direction, le pouvoir veut voir dans ces conseils une courroie de transmission obéissante entre les décisions de la direction et les travailleurs. Ils devraient approuver les motions, distribuer les primes et autres avantages et régler les problèmes de contrats et de salaires.

L'efficacité des conseils dépend en grande partie de leur possibilité de formuler et d'élaborer des plans de production annuelle. Sur le plan journalier, le travail des conseils se situe dans le règlement des problèmes de maintenance, de la production journalière, de comptabilité entre départements, d'investissements. De nombreux conseils sont aussi chargés de la politique sociale de l'entreprise. Certains ont même réussi à organiser des crèches, des centres de récréation et des coopératives au sein de leur usine. Même si les directeurs ont souvent la haute main sur les conseils, aidés en cela par la nouvelle législation et qu'ils appliquent souvent la politique du fait accompli à l'égard des conseils.

La prolifération des règlements extraordinaires, depuis décembre 1981, comme, par exemple, le droit de la direction de dissoudre à tout moment le conseil, a diminué très fortement l'efficacité des conseils. En 1983, un règlement a publié la liste des entreprises dont les directeurs seront nommés par le gouvernement et non par les conseils. La même année, le conseil des ministres a approuvé une décision qui ôtait aux conseils autogestionnaires de 2.000 entreprises représentant 80% de la production industrielle polonaise le droit de nommer leur directeur. Le droit de décider du traitement du directeur leur a également été enlevé. Le labyrinthe de l'administration de l'industrie polonaise a créé une situation telle que les contacts personnels et informels entre les entreprises et les dignitaires du parti communiste sont plus importants que les décisions des conseils autogestionnaires.

On remarque, donc, une lente érosion du pouvoir des conseils. Ils ont été écartés de toutes les décisions importantes au sein des entreprises. Leur impuissance croissante face aux décisions de la direction a diminué considérablement leur rôle économique en Pologne. Et les restrictions législatives ainsi que les pressions de la part des directions sont même parvenues à affaiblir les conseils en tant qu'organes représentatifs des travailleurs de l'industrie polonaise.